



COMMISSION DE LA TRANSPARENCE SYNTHÈSE D'AVIS 30 MARS 2022

lenvatinib
**LENVIMA 4 mg, 10 mg, gélule,
Nouvelle indication**

► L'essentiel

Avis favorable au remboursement en association au pembrolizumab, dans le traitement des patientes adultes atteintes d'un cancer de l'endomètre avancé ou récidivant, dont la maladie progresse pendant ou après un traitement antérieur à base de sels de platine reçu quel que soit le stade et qui ne sont pas éligibles à une chirurgie curative ou à une radiothérapie.

► Quel progrès ?

Un progrès thérapeutique par rapport à une monochimiothérapie par doxorubicine ou paclitaxel dans le traitement de deuxième ligne du cancer de l'endomètre au stade avancé.

► Quelle place dans la stratégie thérapeutique ?

Chez les patientes en stade avancé ou récidivant, dont la maladie progresse pendant ou suite à une chimiothérapie antérieure à base de sels de platine, il n'existe pas de traitement/protocole considéré comme le standard. Les options de traitements sont :

- Une bi-chimiothérapie à base de platine, à privilégier chez les patientes ayant un intervalle sans platine supérieur à 6 mois,

- une monochimiothérapie par doxorubicine, paclitaxel, oxaliplatine ou ifosfamide. Aucune donnée solide ne permet de hiérarchiser les monochimiothérapies en cas de progression suite à une chimiothérapie à base de platine.

Place du médicament

LENVIMA (lenvatinib) en association au pembrolizumab (KEYTRUDA), est un traitement de deuxième ligne des patientes adultes atteintes d'un cancer de l'endomètre avancé ou récidivant, dont la maladie progresse pendant ou après un traitement antérieur à base de sels de platine reçu quel que soit le stade et qui ne sont pas éligibles à une chirurgie curative ou à une radiothérapie.

Ce document a été élaboré à partir de l'avis de la Commission de la transparence
disponible sur www.has-sante.fr.